Prévenons ensemble l'épidémie de dengue! Opération « vide fond de cour » le mardi 6 mars 2018 à l'Étang Saint-Paul



Débarrassez votre cour de tous les encombrants, de véritables nids à moustiques !...

Ce sont tous vos déchets volumineux : meubles, ferrailles, robinetterie, lavabos, gros morceaux de plastique, vitrage, vélos, tapis, gros ustensiles de cuisine, etc.

Nous les collectons ce mardi 6 mars.

- ▶ Présentez vos encombrants la veille au soir du jour de collecte (ou avant 4h30 le jour-même).
- ► Triez bien et ne les mélangez pas avec d'autres déchets pour qu'ils puissent être acceptés au recyclage (les déchets végétaux ou déchets électriques et électroniques font l'objet d'autres collectes)
- ▶ Placez-les loin des clôtures, barrières, panneaux, boîtiers, fils électriques, arbres ou fossés, pour qu'ils puissent être collectés par les camions sans dégradation des biens privés ou publics

Attention Les pneus, gravats, déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), carreaux de plâtre, etc. ne sont pas acceptés lors des collectes en porte-à-porte. Apportez-les en déchèterie.

► + d'infos sur www.tco.re

RAPPEL

Pour la collecte en porte-à-porte, merci de **respecter les jours indiqués à votre calendrier** (téléchargeable sur www.tco.re)

- → Encombrants : le 1^{er} mardi du mois
- → **Déchets végétaux**: les 1^{er} et 3^e lundis du mois en été (décembre > avril) et le 4^e mardi du mois en hiver (mai > novembre)
- ► En dehors des collectes indiquées sur votre calendrier, rendez-vous à la **déchèterie de l'Étang** (65 Bd Jacob de la Haye), **gratuite et ouverte 7 jours/7** : apportez vos déchets recyclables du lundi au samedi de 8h30 à 17h30, et le dimanche de 8h à 12h30.

Astuce Consultez la « Météo des déchèteries », sur le site www.tco.re ou en téléchargeant l'appli « TCO Agglo », avant de vous déplacer pour connaître l'état de remplissage des caissons (info actualisée toutes les 2 heures).





